

Dossier suivi par :
Laurence Bouin
laurence.bouin@ac-amiens.fr
03 22 71 25 79

Amiens, le 31 mars 2021

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Mesdames et messieurs les secrétaires et co-secrétaires,

Votre courrier en date du 23 mars 2021 concernant les attestations de déplacement pour les enseignants a retenu toute mon attention.

Je vous informe qu'une attestation de déplacement professionnel vierge a été envoyée aux directeurs d'école par les secrétariats de circonscription afin qu'ils puissent en donner un exemplaire à renseigner aux enseignants qui en avaient besoin et y apposer leur signature dans un second temps, comme ils l'avaient déjà fait pour les restrictions de circuler précédentes.

Les directeurs qui ne souhaitent pas parapher ces attestations peuvent les adresser à l'IEN de la circonscription qui les signera.

Veuillez agréer, mesdames et messieurs les secrétaires et co-secrétaires, l'assurance de ma considération distinguée.

Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
L'Éducation nationale de la Somme



Gilles Neuviale

Madame Haydée Leblanc,
Co-secrétaire départementale du SNUipp-FSU
Monsieur Maxime Paruch,
Secrétaire départemental du SE-Unsa
Monsieur Stéphane Bréfort,
Secrétaire départemental du SNUDI-FO
Madame Florine Personne,
Co-secrétaire générale du SGEN-CFDT